

De la Syrie au Brésil

Marília Calegari et Rosana Baeninger

C'est précisément à cause des difficultés que rencontrent les Syriens à leur entrée dans l'Union européenne que le Brésil leur a ouvert ses portes.

Moins de la moitié des Syriens qui demandent l'asile dans l'Union européenne (UE) finissent par obtenir le statut de réfugié. En 2014, le Brésil par contre a accordé le statut de réfugié à chacun des 1405 Syriens qui en avaient fait la demande. En août 2015, il y avait 2077 réfugiés syriens au Brésil. La détermination rapide du statut de réfugié, le taux d'acceptation de 100 % et une bureaucratie minimale qui permet aux Syriens d'obtenir un visa en vue de déposer une demande d'asile au Brésil, sont autant de dispositions rendues possibles grâce à la Résolution normative n°17 qui a été adoptée le 20 septembre 2013 par le gouvernement brésilien:

« Article 1: le visa approprié peut être accordé, pour des motifs humanitaires... aux individus touchés par le conflit armé qui sévit en République arabe syrienne et qui souhaitent obtenir l'asile au Brésil. ...aux fins de la présente résolution, les motifs humanitaires sont considérés comme étant ceux résultant de la détérioration des conditions de vie de la population sur le territoire syrien ou dans les régions frontalières et qui découlent du conflit armé en République arabe syrienne. »¹

Le Brésil au cours des dernières années a accru son engagement dans les questions touchant aux réfugiés.² Le pays est partie aux principaux instruments internationaux relatifs aux réfugiés et dispose d'une législation spécifique qui garantit la protection internationale.³ Il s'est en outre doté d'un organe interministériel chargé de traiter cette question, le Conseil national pour les réfugiés (CONARE).

Des réfugiés syriens qui vivent dans la ville de São Paulo ont expliqué que le Brésil est le seul pays qui accorde des visas aux Syriens à l'heure actuelle:

« Je n'ai pas choisi le Brésil, c'est le Brésil qui m'a choisi ». (Jeune homme, réfugié syrien de 27 ans)

« Le Brésil est le seul pays qui ait dit « bienvenue », tous les autres ont dit « dehors, dehors, dehors ! » »
(Femme, réfugiée syrienne de 33 ans)

Un réfugié syrien de 28 ans nous a confié:

« Se rendre dans le premier monde, en Europe ou en Amérique, est très difficile et coûte très cher. Dans ma situation, je n'ai pas beaucoup d'argent. Et en ce moment, le Brésil ouvre ses portes pour que les Syriens puissent prendre l'avion et venir ici ».

Et il a ajouté:

« À l'ambassade du Brésil en Jordanie, ils m'ont dit, « Si vous venez au Brésil, le gouvernement brésilien vous donnera des documents et rien d'autre, ils ne vous donneront pas de travail, ils ne vous donneront pas de logement ou d'argent comme en Europe, ils vous donneront uniquement un statut juridique. Si vous voulez y aller, allez-y ». Alors je suis venu ici. ... La seule chose que les gens veulent c'est un endroit où ils sont en sécurité, loin de la guerre, ils veulent juste pouvoir éprouver ce sentiment de sécurité ».

En septembre 2015, le Brésil a accepté d'étendre la validité de la Résolution normative n°17 pour deux années supplémentaires.

Marília Calegari calegari@nepo.unicamp.br
Étudiante doctorante, titulaire d'un Master en démographie, Université de Campinas, Brésil

Rosana Baeninger baeninger@nepo.unicamp.br
Professeure de démographie et sociologie, Université de Campinas, Brésil

www.unicamp.br/unicamp/?language=en

1. Résolution normative n°17 du 20 de septembre 2013. www.jusbrasil.com.br/diarios/59458269/dou-secao-1-24-09-2013-pg-29 (traduction non officielle).

2. Voir mini-dossier sur le Brésil dans *Revue Migrations Forcées* 35 www.fmreview.org/fr/handicap

3. Loi No 9474/1997

